

SYNTHÈSE DES VALEURS

Situé dans l'arrondissement Montréal-Nord, le Complexe Marie-Clarac occupe deux îlots situés de part et d'autre du boulevard Gouin. Développés et aménagés au fil du temps, ils présentent des formes architecturales et urbaines diversifiées en lien avec la multiplicité et la longévité des oeuvres des Sœurs de Charité de Sainte-Marie :

- au sud du boulevard Gouin, le Complexe Marie-Clarac (CMC) occupant l'îlot bordé par le boulevard Henri Bourassa (sud), l'avenue des Laurentides (est) et l'avenue de Mère-Anselme (ouest), comprend un ensemble construit entre 1963 et 1965 ayant connu des modifications subséquemment et abritant l'École Marie-Clarac primaire, la résidence des Sœurs de Charité de Sainte-Marie, l'Hôpital Marie-Clarac et la chapelle se situant à leur articulation. Complémentaire à l'hôpital, le pavillon Mère-Anselme, construit en 2004, occupe le coin sud-ouest du site et loge une unité de soins palliatifs. Ce bâtiment récent est pris en compte dans le présent énoncé pour sa contribution structurante à l'îlot et à la mission des Sœurs, mais il n'est toutefois pas caractérisé;
- au nord du boulevard Gouin, le campus Claudette-MacKay-Lassonde est bordé par la rivière des Prairies (nord), le parc Eusèbe Ménard (est) et une propriété résidentielle (ouest). Le site et ses bâtiments, deux anciennes maisons de villégiature du 19^e siècle encadrant un pavillon moderniste construit en 1958, ont été acquis par les Sœurs en 1998 pour les adapter aux besoins de l'École Marie-Clarac secondaire, ouverte en 2001. Un gymnase construit en 2006 complète l'ensemble.

Les Sœurs de Charité de Sainte-Marie sont de plus propriétaires de plusieurs édifices voisins. Bien qu'ils ne soient pas compris dans le périmètre de l'Énoncé, ils sont ici mentionnés pour apprécier l'histoire de l'évolution et de l'expansion de la mission des Sœurs de Charité Sainte-Marie à Montréal-nord, sur ce tronçon du boulevard Gouin, depuis les années 1950 :

- en bordure de la rivière et adjacent au complexe Claudette MacKay-Lassonde, deux édifices résidentiels et hospitaliers de grande hauteur érigés sont complémentaires à la mission des Sœurs : la Résidence Angelica (1968) et la Résidence Les Cascades (1973) comprenant des appartements privés pour aînés autonomes, une résidence intermédiaire, un centre de jour et un CHSLD;
- à l'angle du boulevard Gouin et de l'avenue des Laurentides, la maison du noviciat loge, depuis 1994, une garderie.



SYNTHÈSE DES VALEURS

Le Campus Marie-Clarac revêt un intérêt patrimonial exceptionnel au regard de ses valeurs historique, sociale, architecturale, urbaine et paysagère.

Sur le plan historique, le campus témoigne du projet avant-gardiste des Sœurs de Charité de Sainte-Marie à l'effet de regrouper, au sein d'un même ensemble, des œuvres sociales, éducatives et des soins de santé, notamment de convalescence et pour les malades chroniques, ce qui fut et est toujours exceptionnel à Montréal, voire au Québec. Il témoigne aussi de l'audace et du sens de l'entrepreneuriat de cette communauté féminine ayant immigré d'Italie (lieu de fondation de leur congrégation) au Canada en 1949.

L'œuvre des Sœurs s'est construite progressivement, dans les suites de l'après-guerre et à-travers la Révolution tranquille, en s'adaptant aux réformes de la santé et de l'éducation. Elle fut aussi soutenue par une solide stratégie immobilière. L'aspect actuel du campus Marie-Clarac, des résidences et de la garderie en périphérie en témoigne, par son envergure imposante et contrastante dans la trame urbaine, résultat de l'intégration de plusieurs lots acquis et construits à-travers le temps et de la mise en œuvre de diverses stratégies architecturales et urbaines déployées à chaque phase de construction motivée par l'expansion des œuvres de la Congrégation. La persistance de la présence des Sœurs de Charité de Sainte-Marie depuis les années 1950 témoigne de leur engagement social et confère au campus un rôle de repère identitaire et symbolique. Il est aussi remarquable qu'elles œuvrent au bien-être de la population à tous les âges de la vie.

Plus particulièrement, le Complexe Marie-Clarac, excluant le pavillon Mère-Anselme, érigé d'un seul tenant entre 1963 et 1965 d'après les plans de l'architecte Jean-Pierre Cantin, est une contribution majeure au mouvement moderne à Montréal et au Québec en raison, notamment, de l'intégration des fonctions hospitalière, scolaire et résidentielle traduite dans un concept architectural contrasté en volume et en plan. Le Campus Claudette Mackay-Lassonde, par ailleurs, intègre harmonieusement des bâtiments de diverses époques en témoignant de l'évolution des occupations antérieures du site, de résidentielle à institutionnelle.

Par ailleurs, les qualités paysagères du Campus Marie-Clarac valorisent le caractère pittoresque de l'ancien tracé fondateur qu'est le boulevard Gouin et des abords de la rivière des Prairies en même temps qu'elles en tirent parti. L'organisation spatiale et l'architecture des composantes sont aussi en étroite relation avec les aménagements. Le généreux apport de verdure du Campus Marie-Clarac est remarquable et salutaire dans un tissu urbain dense.



L'école primaire Marie-Clarac (EMC1), vue de l'avenue des Laurentides, photo 2022.



L'école secondaire Marie-Clarac (EMC2), photo 2022.

RECONNAISSANCES PATRIMONIALES

Fédérale : Aucune.

Provinciale : Aucune.

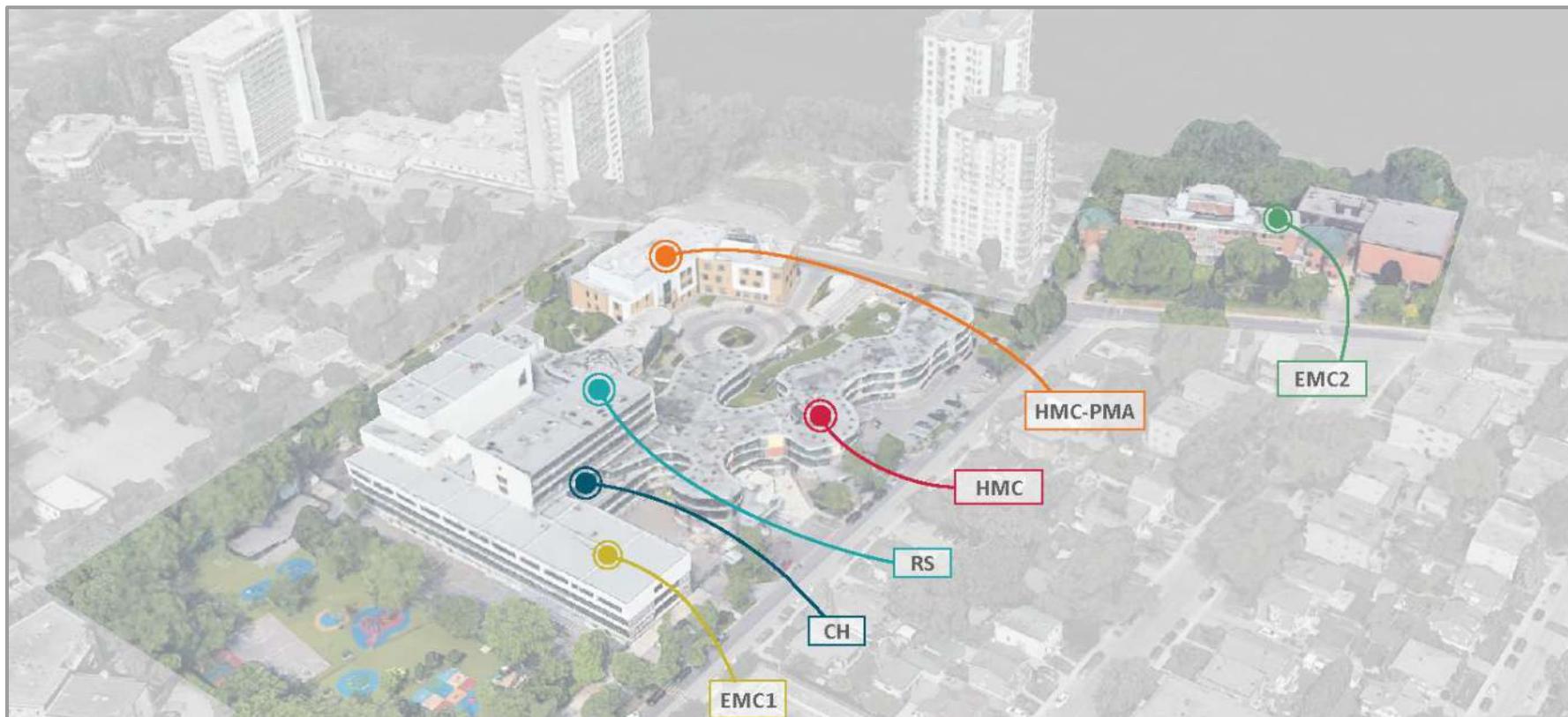
Municipale :

- Le Campus Marie-Clarac se trouve dans un secteur de valeur intéressante au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal et au Plan d'urbanisme.
- L'Hôpital Marie-Clarac (HMC) et l'École Marie-Clarac secondaire (EMC2) sont identifiés comme bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteurs de valeur exceptionnelle dans la catégorie édifices publics au Chapitre de l'arrondissement du Montréal-Nord au Plan d'Urbanisme.
- L'Hôpital Marie-Clarac (HMC) et l'École Marie-Clarac secondaire (EMC2) sont identifiés comme des immeubles de valeur patrimoniale exceptionnelle et font partie du secteur de valeur patrimoniale intéressante 10.1.1 Gouin Est au cahier d'Évaluation du patrimoine urbain de l'arrondissement Montréal-Nord.



Carte de localisation des propriétés des Sœurs de Charité de Sainte-Marie
Source : EVOQ Stratégies, 2021.

COMPOSANTES BÂTIES ET PAYSAGÈRES



Les composantes du Campus Marie-Clarac. Source : EVOQ Stratégies, 2021.

Le Campus Marie-Clarac comprend deux sous-ensembles :

Complexe Marie-Clarac :

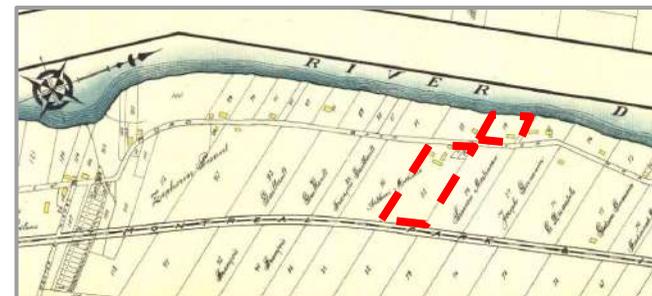
- L'Hôpital Marie-Clarac (HMC),
adresse : 3530 boulevard Gouin Est;
- Pavillon Mère-Anselme de l'Hôpital Marie-Clarac
(HMC-PMA)
- Chapelle de l'hôpital Marie-Clarac (CH);
- Résidence des Soeurs (RS).
- École Marie-Clarac préscolaire et primaire (EMC1),
adresse : 11273 avenue de Mère-Anselme;

Campus Claudette MacKay-Lassonde :

- École Marie-Clarac secondaire (EMC2),
adresse : 3641 boulevard Gouin Est.

CHRONOLOGIE - ÉVÉNEMENTS MARQUANTS (1/2)

Période préhistorique	Fréquentation et occupation probable du territoire du site du Campus Marie-Clarac par des peuples autochtones. Secteur d'intérêt archéologique à fort potentiel à proximité.
1724-1730	Les Sulpiciens aménagent une digue sur le site des rapides du Sault-au-Récollet afin d'y implanter des moulins pour la mouture des grains et le sciage du bois.
1736	Création de la paroisse de la Visitation-du-Sault-au-Récollet.
Vers 1768	Lotissement des terres du village du Sault-au-Récollet. Ouverture du chemin du Bord-de-l'Eau qui deviendra le boulevard Gouin, tracé fondateur de l'île de Montréal.
1871	La Congrégation des Sœurs de Charité Sainte-Marie est fondée à Turin en Italie.
19 ^e siècle.	Diversification des activités du village du Sault-au-Récollet comme centre de services pour les campagnes avoisinantes et développement d'un des plus importants centres proto-industriels au Canada avec des activités de cardage de la laine, le foulage d'étoffe, la fabrication des clous, un pressoir à cidre et un atelier de poterie.
1895-1959	Arrivée du tramway reliant le centre-ville de Montréal au Montréal-Nord en suivant le tracé actuel du boulevard Henri-Bourassa.
Fin du 19 ^e siècle au début du 20 ^e siècle.	Urbanisation progressive du secteur par l'insertion des maisons de villégiature dans le tissu agricole. Construction de deux maisons de villégiature avec leurs dépendances sises sur le boulevard Gouin actuel, le long de la rivière des Prairies (pavillons latéraux de l'École Marie-Clarac secondaire (EMC2)).
1909	Naissance de Marie Parisotto Anselme à Asolo en Italie.
1915	Constitution de la ville de Montréal-Nord.
1928	Naissance de l'architecte Pierre Cantin à Québec.
1930	Implantation de la centrale hydroélectrique sur la rivière des Prairies qui transforme le paysage en mettant fin à l'activité industrielle générée par la présence des moulins liée aux rapides.
1949	Arrivée de Mère Anselme au Québec (Laval) accompagnée par 9 religieuses de la Congrégation des Sœurs de Charité Sainte-Marie.
1954	Acquisition par les Soeurs de deux lots en bordure de la rivière des Prairies à Montréal-Nord. Inauguration de la première école des Soeurs, une école prématernelle et maternelle avec service de pensionnat aux enfants de 3 à 6 ans, une première au Québec.
1955	Établissement de l'enseignement primaire dans la même école.



Le territoire de Montréal-Nord, au début du 20^e siècle, comprenant des terres agricoles avec maisons et dépendances situées de part et d'autre du boulevard Gouin actuel. Le site visé est cerné d'un pointillé rouge.

Source : PINSONNEAULT, A.-R. Atlas of the Island of Montreal and Ile Bizard, 1907, BNQ-M Cote : G 1144 M65G475 P5 1907 CAR.

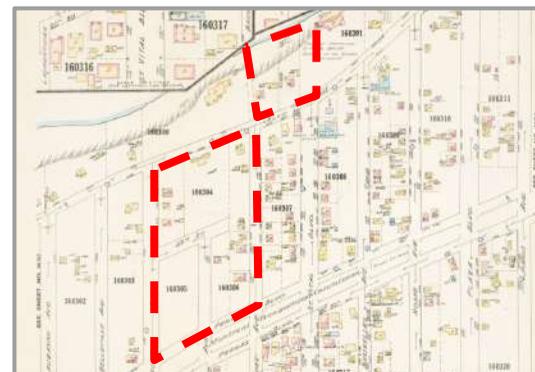


La rivière des Prairies en 1935 avec la centrale hydroélectrique. Le territoire du Montréal-Nord se développe le long du boulevard Gouin (arrière-plan à droite).

Source : Hydro-Québec, H2/01225_ch59.

CHRONOLOGIE - ÉVÉNEMENTS MARQUANTS (2/2)

1956	Pierre Cantin est diplômé de l'École des Beaux-Arts de Montréal.	1990-1991	La parcelle de l'école secondaire Marie-Clarac (EMC2) est rachetée par la Corporation d'hébergement du Québec (1990) puis par la Fondation Communautaire Canadienne-Italienne du Québec (1991).
1957	Proposition de projet du complexe formé d'hôpital, école primaire et couvent par l'architecte Yves Bélanger, non retenu en raison de sa conception jugé trop conventionnelle.	1992	Décès de Mère Anselme.
1958-1963	Élaboration du projet du Complexe Marie-Clarac par l'architecte Pierre Cantin sous la supervision de l'architecte Yves Bélanger.	1994	Relocalisation de la garderie de l'EMC1, agrandissement de l'hôpital (HMC) et début des travaux de rénovation de certaines de ses salles de bains.
Vers 1958	Fusion des deux lots avec maisons de villégiature et dépendances qui seront transformées en nouvelle résidence (Maison Saint-Paul) pour la communauté religieuse de La Corporation de l'œuvre des Saints-Apôtres.	1995	Réfections des corniches et balcons en béton, remplacement des portes de balcons et aménagement du débarcadère de l'école préscolaire, primaire et garderie Marie-Clarac (EMC1).
1958-1959	Mise en opération de la Maison Saint-Paul par La Corporation de l'œuvre des Saints-Apôtres. Construction du pavillon central. Travaux de réaménagement, de rénovation (et de relocalisation probable) des deux pavillons latéraux (maisons de villégiature). La maison située à l'ouest est réaménagée et la maison située à l'est est complètement reconstruite.	1998-2001	Achat de la parcelle de l'École Marie-Clarac secondaire (EMC2) (avec la Résidence Gouin) par les Sœurs. Réaménagement par Ruccolo+Faubert (architectes) et Consortium MR (entrepreneurs). Ouverture du pavillon du secondaire de l'École Marie-Clarac (EMC2).
1963-1965	Construction du Complexe Marie-Clarac selon le projet conçu par l'architecte Pierre Cantin sur plusieurs lots fusionnés au courant des années 1950. Construction de la chapelle du Camp Mère M.L. Clarac (St-Donat) selon le projet conçu par l'architecte Pierre Cantin.	2000	Réfection complète de la toiture de l'Hôpital Marie-Clarac (HMC), ajout graduel d'équipements mécaniques sur les toits.
1968	Construction de la tour Résidence Angelica par les Sœurs sous la supervision de Mère Anselme. Le Centre Marronniers fait l'acquisition de la parcelle de l'École Marie-Clarac secondaire (EMC2).	2001	La ville de Montréal-Nord devient un arrondissement incorporé à la ville de Montréal.
1970-1971	L'École Marie-Clarac est déclarée d'intérêt public pour son cours primaire (1970) et pour son cours secondaire (1971) par le Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ).	2006	Agrandissement du gymnase de l'École Marie-Clarac primaire (EMC2) par Martin Morris et Marcotte (architectes) et Consortium MR (entrepreneurs).
1972	Construction de la tour Résidence Les Cascades par les Sœurs sous la supervision de Mère Anselme.	2012	Agrandissement de l'entrée principale de l'école Marie-Clarac préscolaire et primaire (EMC1).
1978	La Maison Saint-Paul est transformée en hôpital psychiatrique (Résidence Gouin).	2014	Construction du nouveau pavillon en soins palliatifs (HMC-PMA).
1980	Agrandissement du rez-de-chaussée et du sous-sol, construction de la marquise de l'entrée de service, aménagement des stationnements pour l'Hôpital Marie-Clarac (HMC).		
1985	Changement du statut de longue durée de l'hôpital (HMC) en centre hospitalier de courte durée, spécialisé en réadaptation physique.		
1986	Ajout d'un étage, remplacement du gymnase, nouvelle entrée pour l'École Marie-Clarac préscolaire et primaire (EMC1).		



Carte de 1952 montrant les sites du Complexe Marie-Clarac. Le site visé est entouré de rouge. Source : Carte incendie de l'île de Montréal, 1952, Ville de Montréal, BAnQ.

CHRONOLOGIE - PERSONNAGES MARQUANTS



Mère Marie Louise
Angélique Clarac.
Source : École
Marie-Clarac.

Mère Marie Louise Angélique Clarac (1817-1887) et Les Sœurs de Charité de Sainte-Marie

La Congrégation des Sœurs de Charité de Sainte-Marie est fondée à Turin en Italie par Mère Marie Louise Angélique Clarac (1817-1887). Dix de ses religieuses arrivent au Canada à l'Île Jésus (Laval) en 1949. Dès 1954, les Sœurs acquièrent d'abord des lots au bord de la rivière des Prairies qu'elles regroupent et développent en faisant construire une école maternelle (aujourd'hui disparue), l'École Marie-Clarac maternelle, primaire et secondaire, l'Hôpital Marie-Clarac et la résidence des Sœurs, de même que les Résidences Angelica et Les Cascades pour personnes âgées. Elles établissent aussi, dans les Laurentides, le Camp Mère M. L. Clarac pour les jeunes et l'Étoile du Nord, une résidence de vacances pour personnes âgées.

Avec près de 300 religieuses dans le monde, les Sœurs de Charité de Sainte-Marie sont une des seules communautés religieuses au Québec qui ont poursuivi leur œuvre de charité en se dévouant aux services éducatifs autant hospitaliers que sociaux. En plus de l'Italie et du Canada, les religieuses sont aussi présentes en Argentine, au Mexique, en Inde, aux États-Unis, en Colombie, en Équateur, en Bolivie, au Pérou et en France.



Cesira Parisotto.
Source :
www.ordre-national.
gouv.qc.ca.

Mère Anselme-Marie Parisotto (1909-1992)

Née à Asolo, en Italie, Cesira Parisotto est mieux connue au Québec comme Mère Anselme-Marie. Elle est une figure importante et une force motrice dans le développement de la communauté des SCSM. Elle a accompli son apostolat en Italie jusqu'en 1940, suivi par son œuvre dans le milieu de la santé (des hôpitaux militaires) en Éthiopie (3 ans) et en Italie. De 1949, à son arrivée au Québec en 1949, Mère Anselme-Marie a fondé des institutions en éducation, en santé et sociales tout en consacrant son œuvre de charité à l'amélioration de la condition humaine tout le long de la vie. Mère Anselme-Marie a été Membre de l'Ordre du Canada et a reçu l'Ordre national du Québec. L'audace, le charisme et la vision de Mère Anselme Marie Parisotto continuent d'inspirer sa communauté dans la poursuite de ses œuvres.

Lalonde Valois (1936-___)

Firme d'ingénierie ayant acquis une grande notoriété dans le domaine des infrastructures de transport et d'édifices institutionnels à Montréal et au Québec. La firme est fondée en 1936 par Jean-Paul Lalonde et Roméo Valois respectivement diplômés de l'École Polytechnique de Montréal en 1926 et de l'École Polytechnique de Montréal en 1930 et du Massachusetts Institute of Technology (MIT) en 1932. La firme connaît un essor considérable dans les années 1960 suite à de nombreuses commandes publiques. Elle devient par la suite Lalonde Valois Lamarre Valois et associés, puis Lavalin Inc et finalement SNC Lavalin.



Pierre Cantin.
Source : La Lucarne,
Hiver 1990, vol. IX,
Numéro 4, p.10.

Jean-Pierre Cantin (1928-2007),

Architecte diplômé de l'École des Beaux-Arts de Montréal en 1956, il débute sa carrière avec l'architecte Yves Bélanger, concepteur de plusieurs édifices religieux modernistes au moment où celui-ci réalise le couvent Saint-Albert-le-Grand (1957-1960). Le Complexe Marie-Clarac semble être une œuvre singulière dans l'ensemble de la production de l'architecte Cantin, celui oeuvrant par la suite principalement en conservation d'édifices patrimoniaux dont plusieurs emblématiques tels que les maisons Chevalier, Fargues et la Batterie Royale à Québec, de même que la maison des Jésuites à Sillery. L'apport considérable de Jean-Pierre Cantin à la conservation du patrimoine architectural québécois lui a valu plusieurs prix.



Claudette
MacKay-Lassonde.
Source : École
Marie-Clarac

Claudette MacKay-Lassonde (1948-2000)

«Diplômée de l'École Polytechnique de l'Université Montréal (1971) et titulaire d'une maîtrise en génie nucléaire de l'Université d'Utah (1973), Claudette MacKay Lassonde a également complété un MBA à l'Université de Toronto. Elle mena ensuite une brillante carrière au sein d'entreprises importantes - Xerox Canada, Northern Telecom, Hydro Ontario, Énergie atomique du Canada et Bechtel Power Corporation à San Francisco - et d'institutions publiques comme le ministère de la Culture de l'Ontario. De plus, elle reçut sept doctorats honorifiques décernés par des universités canadiennes.

Claudette, première femme à la tête de l'Association des ingénieurs professionnels de l'Ontario, a mené sa vie dans le respect des valeurs morales et des traditions. Elle fut une femme de foi qui a su se dépasser et se donner, et dont les vertus ont rayonné au-delà de sa vie professionnelle et familiale. Son désir de soutenir l'éducation religieuse et d'encourager les jeunes filles aux études n'a jamais failli et s'est traduit en implications concrètes : création de bourses d'études et soutien financier à des institutions scolaires, dont l'école Marie-Clarac.» Source : École Marie-Clarac.

VALEUR HISTORIQUE (1/2)



La première école Marie-Clarac (aujourd'hui disparue) au début des années 1950.
Source : www.ecolemarie-clarac.qc.ca



Démolitions lors la construction du Complexe Marie-Clarac
Source : www.ecolemarie-clarac.qc.ca



Construction du Complexe Marie-Clarac
1963-1965. Source : www.ecolemarie-clarac.qc.ca

La valeur historique du site repose sur :

la présence des Sœurs de Charité de Sainte-Marie dans le contexte de l'après-guerre au Québec et sur le rayonnement de la communauté dans le contexte de la Révolution tranquille où l'État québécois entreprend des réformes majeures notamment dans le but d'assurer une démocratisation du savoir et l'accès à la santé pour le plus grand nombre. Ce contexte politique, social et culturel porté par un sentiment nationaliste québécois se distingue aussi par une laïcisation progressive des institutions.

La persistance et l'expansion de la mission et des œuvres des Sœurs de Charité de Sainte-Marie, qui marquent le territoire, et qui sont d'autant plus remarquables, surtout à un moment où les communautés religieuses québécoises connaissent majoritairement un déclin de leurs membres et de leur emprise territoriale.

La gestion de l'hôpital et de l'école demeurée au sein de la communauté, fait remarquable, dans le contexte de la Révolution tranquille et de l'institutionnalisation des services d'éducation et de santé.

L'ancrage de l'œuvre des Sœurs de Charité de Sainte-Marie en un même lieu, à Montréal-Nord, sur le boulevard Gouin, réaffirmé à plusieurs reprises depuis les années 1950 par des campagnes successives de construction.

L'attachement des Sœurs de Charité de Sainte-Marie à leur résidence et à l'ensemble du complexe et les bénéfices que tire la population montréalaise de leurs œuvres depuis trois quarts de siècle.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

L'envergure des propriétés des Sœurs de Charité de Sainte-Marie sur le boulevard Gouin.

La modernité du Complexe Marie-Clarac :

- témoignant du renouveau des institutions de santé et d'enseignement du Québec moderne dans les années 1960 ces influences ayant été déterminantes dans la définition d'une nouvelle architecture civique et religieuse reflétant des valeurs sociales progressistes;
- intégrant un hôpital des plus modernes et des mieux équipés du Québec axé sur le bien être des patients autant en réadaptation qu'en soins de longue durée.

VALEUR HISTORIQUE (2/2)



Vue aérienne du Complexe Marie Clarac, vers 1964.
Source : www.ecolemarie-clarac.qc.ca



Vue partielle de la façade de l'hôpital (HMC)
en 1965. Source : Architecture, Bâtiment,
Construction, mai 1965.



Détails du Complexe Marie-Clarac avant les
rénovations et agrandissements de 1980 et de 2012.
Source : Fond Antoine Desilets, BANQ.

La valeur historique du site repose sur :

l'historique des vocations antérieures du site et des bâtiments du Campus Claudette MacKay-Lassonde :

- originalement résidentielle avec des maisons de villégiature;
- puis éducative, découlant de la fusion de deux lots par la Corporation de L'œuvre des Saints-Apôtres et de l'adaptation de deux maisons, reliées par un nouveau pavillon, pour créer un ensemble institutionnel;
- ensuite vouée aux soins de santé: l'ensemble fut plus tard adapté pour être utilisé comme hôpital psychiatrique;
- puis un retour à la vocation éducative par son acquisition par les Sœurs de Charité de Sainte-Marie qui ouvrent l'École Marie-Clarac. Cette dernière phase de transformation venant compléter l'offre de services du campus.

Sa localisation en bordure du boulevard Gouin, un tracé fondateur de la trame urbaine montréalaise, au tracé sinueux, sa proximité de la rivière - elle-même un axe de circulation depuis la préhistoire puis une route commerciale - desservant un milieu rural puis un lieu de villégiature qui a fait l'objet d'une densification au début du 20^e siècle.

Le potentiel archéologique préhistorique du site de l'école secondaire compte tenu que les abords des cours d'eau, notamment ceux de la rivière des Prairies, furent fréquentés par les autochtones à la préhistoire.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

La présence des anciennes maisons de villégiature du tournant du 20^e siècle et du pavillon central représentatif des débuts du modernisme dans le contexte d'après-guerre.

La localisation en bordure du boulevard Gouin et de la rivière des Prairies.

Les vestiges archéologiques potentiels aux abords de la rivière des Prairies.



Détails du Complexe Marie-Clarac après les
rénovations et agrandissements de 1980 et avant les
aménagement de 2012. Source : Ville de Montréal.

VALEUR SOCIALE



L'école primaire vers 1964.

Source : www.ecolemarie-clarac.qc.ca



Un salon en rotonde de l'hôpital, entre 1951-1999.

Source : Fond Antoine Desilets, BAnQ.



Intérieur de la chapelle de l'hôpital.

Source : Architecture, Bâtiment, Construction, mai 1965

La valeur sociale du site repose sur :

le déploiement de la mission des Sœurs de Charité de Sainte-Marie, se concrétisant dans un projet innovant, particulièrement au regard du regroupement au sein d'un même ensemble, des œuvres sociales, éducatives et des soins de santé pour tous les âges de la vie.

L'accueil, le respect, la bienveillance des Sœurs de Charité de Sainte-Marie qui œuvrent dans la simplicité, l'humilité et la générosité, principales valeurs de leur communauté.

L'ancrage de la communauté des Sœurs de Charité de Sainte-Marie et de leur œuvre à Montréal-Nord, qui font du campus Marie-Clarac un repère symbolique et urbain important pour les montréalais et particulièrement pour la communauté italo-canadienne.

Le projet avant-gardiste des Sœurs combinant des fonctions d'éducation et de soins de santé et leur désir d'ériger un complexe institutionnel d'envergure de facture résolument moderne.

La contribution exceptionnelle des Sœurs de Charité de Sainte-Marie à l'éducation, à la santé et au bien-être de la population montréalaise et plus particulièrement de Montréal-Nord, sur le boulevard Gouin, depuis les années 1950.

La vitalité de la communauté des Sœurs de Charité de Sainte-Marie.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

L'envergure du campus, s'étendant de part et d'autre du boulevard Gouin, et la complémentarité de ses composantes qui témoignent de la persistance de la mission des sœurs et de son expansion à-travers différentes époques.

La diversité des fonctions, éducatives, de santé, résidentielle et religieuse des édifices de l'ensemble, positionnant la chapelle, au point d'intersection de ces fonctions, comme le cœur et le pivot du complexe, reflétant ainsi l'intégration de toutes ces dimensions caractéristiques de l'œuvre des Sœurs de Charité de Sainte-Marie.

Le mandat de l'hôpital dédié aux soins de longue durée et de réadaptation, s'inscrivant dans une politique nouvelle, à son époque d'établissement, en étant une des rares institutions à répondre à ce type de besoin.

L'éventail de traitements offerts dès les débuts : de radiologie, physiothérapie, d'orthophonie, d'ergothérapie, des services sociaux, et autres, accompagnés par des installations de haut standard, ainsi que des espaces de loisir pour le mieux être des bénéficiaires.

La reconnaissance, par le ministère de l'Éducation, à deux reprises, de la qualité de l'enseignement primaire (1970) et secondaire (1971) par un statut d'intérêt public.

VALEUR ARCHITECTURALE (1/7)

La valeur architecturale du site repose sur :

Le campus Marie-Clarac

La combinaison de deux sous-ensembles complémentaires présentant des stratégies architecturales distinctes: le Complexe Marie-Clarac et le campus Claudette MacKay-Lassonde.

Vue de la parcelle du Campus Marie-Clarac identifiant ses différentes ailes.

Source : EVOQ Stratégies, 2021.



Les deux sous-ensembles du campus Marie-Clarac :

Complexe Marie-Clarac :

- Hôpital Marie-Clarac (HMC),
adresse : 3530 boulevard Gouin Est;
- Pavillon Mère-Anselme de l'Hôpital Marie-Clarac (HMC-PMA)
- Chapelle de l'hôpital Marie-Clarac (CH);
- Résidence des Soeurs (RS).
- École Marie-Clarac préscolaire et primaire (EMC1),
adresse : 11273 avenue de Mère-Anselme;

Campus MacKay-Lassonde :

- École Marie-Clarac secondaire (EMC2),
adresse : 3641 boulevard Gouin Est.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

La composition architecturale exceptionnelle d'un grand ensemble, le complexe Marie-Clarac, tant sur le plan programmatique qu'architectural, construit entre 1963 et 1965.

L'implantation pavillonnaire des bâtiments du Campus Claudette MacKay-Lassonde en bordure de la rivière des Prairies, qui combine des stratégies de recyclage, de reconstruction et de transformation de deux anciennes maisons de villégiature de la fin du 19^e siècle et d'un bâtiment institutionnel de la fin des années 1950 et qui intègre une nouvelle construction (gymnase).

VALEUR ARCHITECTURALE (2/7)



Vue de la parcelle du Complexe Marie-Clarac identifiant ses différentes ailes.

Source : EVOQ Stratégies, 2021.



Les ailes de l'hôpital (HMC), vers l'avenue des Laurentides, photos 2022.



L'école primaire (EMC1) avec la résidence des Soeurs (RS) en arrière, vue vers l'avenue des Laurentides, photo 2022.

La valeur architecturale du site repose sur :

Complexe Marie-Clarac

Le Complexe Marie-Clarac construit en 1963-1965 qui regroupe l'hôpital, l'école primaire, la résidence des Soeurs et la chapelle comme la première oeuvre bien maîtrisée de Pierre Cantin (1928-2007), qu'il élabore à partir de 1958 sous la supervision de Yves Bélanger (1909-1978), architecte très apprécié de l'Église, qui fut son maître de stage - la commande avait été passée un an plus tôt à ce dernier qui travaillait par ailleurs pour les Dominicains (couvent Saint-Albert-le-Grand).

L'humanité et la créativité du projet de Cantin - le projet initial n'étant pas à la hauteur des ambitions et des attentes de la congrégation, il fut remanié selon le souhait de Mère Anselme, soucieuse du bien-être des patients en convalescence ou en réhabilitation qui y passaient plusieurs semaines.

L'originalité et l'architecture du complexe moderniste qui allie approche rationaliste et organique, alors sans égal, à l'époque, au Québec au regard :

- du corpus des immeubles et ensembles religieux que civiques;
- de son programme multifonctionnel inusité à l'époque;
- de l'expression franche de son système structural et la modularité de celui-ci, de même que par la qualité de sa construction et de ses matériaux;
- de son envergure;
- de son haut niveau d'authenticité.

La distribution distinctive des volumes découlant de l'implantation fonctionnelle du complexe dans le réseau viaire et tirant parti de la dénivellation du terrain.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

L'échelle relativement basse du complexe moderniste structurant le coin sud-ouest du site et l'implantation pavillonnaire du Pavillon Mère-Anselme qui structure le coin nord-ouest du site par ailleurs entièrement ouvert côté est, sur l'avenue des Laurentides et largement dégagé le long du boulevard Gouin.

L'implantation ramassée du complexe, dégagant des espaces paysagers le long des boulevards Gouin et Henri-Bourassa et le positionnement des accès, soit l'entrée principale sur l'avenue Mère-Anselme et l'accès de service ouvert sur l'avenue des Laurentides.

L'implantation en contrebas, vers la ville, parallèle au boulevard Henri-Bourassa, où sont érigés l'aile de l'école (originellement de deux étages, surélevée d'un étage) jouxtant le gymnase, perpendiculaire et parallèle à l'avenue Mère-Anselme (agrandi en 1980)

L'implantation en amont, parallèle au gymnase et emboîtée perpendiculairement à l'école, de la résidence des Soeurs, implantée au milieu du terrain et constituant son point le plus haut, érigée au-dessus de la chapelle - véritable coeur du complexe qui assure la jonction entre l'hôpital et l'école - et l'émergence, à leur point d'intersection, de la longue aile sinueuse de l'hôpital déployée vers le boulevard Gouin et la rivière des Prairies.

VALEUR ARCHITECTURALE (3/7)



Les ailes de l'hôpital (HMC) vers la cour intérieure, photo 2022.

La valeur architecturale du site repose sur :

Le concept architectural d'une grande originalité, mariant deux approches en principe opposées, la rationaliste, attentive aux impératifs de la technique constructive et des fonctions et l'empiriste, plus sensuelle. Celles-ci diffèrent encore par leur modèle de référence respectif: la machine, artefact emblématique de la modernité pour la première, et la nature pour la seconde, aussi qualifiée d'organique ou de vitaliste. Des précédents de l'alliance de ces deux approches se retrouvent dans l'œuvre d'architectes tels que Le Corbusier (Pavillon Suisse, Cité universitaire de Paris) ou Alvar Aalto (Baker House, résidence étudiante sur le campus du MIT).

L'alliance des contraires, qui se démarque autant dans les formes modernes abstraites et organiques (orthogonalité et sinuosité, massivité et fluidité) que dans les matériaux, industriels et rustiques.



La cour intérieure avec l'accès principal de l'Hôpital Marie-Clarac (HMC), la résidence des Sœurs (RS) en arrière, photos 2022.

Le recours à la polychromie, d'autant plus remarquable que peu d'architectes de l'époque, au Québec, ont mis en œuvre la couleur comme élément - celle-ci ayant été davantage utilisée dans l'intégration de l'art à l'architecture, notamment sous la forme de murales.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

L'intérêt exceptionnel du concept architectural réside dans :

La combinaison d'une masse horizontale, tentaculaire et toute en courbes pour l'hôpital, enserrant des espaces extérieurs paysagés au milieu de l'îlot et l'articulation de volumes parallélépipédiques pour l'école et la résidence, perpendiculaires, dégagant un vaste espace arboré aménagé en cour d'école et un petit jardin.

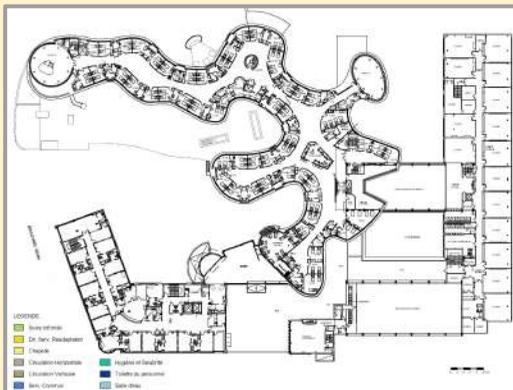
La mise en œuvre des matériaux, à la fois modernes et traditionnels :

- le béton, peint en blanc exprimant l'horizontalité de la structure ou recouvrant de larges pans de façades);
- le métal, notamment les cadres de fenêtres en acier peints en noir ;
- le verre, translucide ou coloré inséré en retrait des cadres métalliques;
- l'appareillage de pierre des champs principalement à la hauteur des rez-de-chaussée et sur de plus larges portions de murs latéraux;
- le jeu des insertions de verres transparents ou opaques et de panneaux opaques dans la division tripartite des fenêtres.

Le contraste des matériaux et le recours à la polychromie: fenestration noire, béton lisse ou brut peint en blanc, panneaux opaques colorés (jaunes et rouges), variations chromatiques de la pierre des champs équerrie pour les murs de soubassement ou pignon.

Les toits plats libres de constructions

VALEUR ARCHITECTURALE (4/7)



Plan du 2e étage de l'hôpital et de l'école primaire. n.d. Source : Archidata



Le salon des employés et le salon des patients de l'Hôpital Marie-Clarac (HMC), photos 2022.

La valeur architecturale du site repose sur :

Le choix d'un parti organique pour la partie hôpital afin de créer une atmosphère de détente et de liberté souhaitée par la congrégation et l'architecte.



Détail des murs vitrés en accordéon de certains salons en rotonde de l'hôpital (HMC), photo 2022.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

Le corps du bâtiment destiné aux soins, enchaînant les courbes, de deux étages, distribuant les chambres le long d'un couloir central de largeur variable afin d'offrir des espaces de rencontre pour le personnel ou les patients, tout comme dans la ville ou plutôt comme un jardin aux chemins sinueux.

La présence, à deux extrémités, des salons, vastes rotondes, entièrement vitrées et agrémentées de foyers.

Le regroupement, deux par deux, des chambres partageant une salle de bain et un balcon

Le traitement architectural de la façade en raison du retrait des balcons lorsque requis par le réaménagement de salles de bains : insertion d'un nouveau mur dans l'alignement du mur-rideau, mur aveugle en crépis et reprise de la coloration des panneaux opaques jaunes ou rouges.

La mise en valeur de la forme organique implantée sur un vaste site végétalisé et libre de constructions permettant de l'apprécier dans son entièreté.

VALEUR ARCHITECTURALE (5/7)



La valeur architecturale du site repose sur :

La fluidité du corps de l'hôpital favorisée par son système structurel avancé : ayant recours à de minces dalles de béton, dénuées de poutres, portées par des pilotis et en porte-à-faux, entre lesquelles sont insérés, en retrait, un mur-rideau ininterrompu ponctuellement par de larges panneaux colorés et des murs de remplissage en pierre à l'appareillage irrégulier.



Les ailes de l'hôpital (HMC), vers l'avenue des Laurentides, photos 2022.



École primaire Marie-Clarac (EMC1), vue de la résidence des sœurs en arrière (RS), photo 2022.



Intérieur de l'école primaire Marie-Clarac (EMC1), photo 2022.

Le parti orthogonal choisi pour la résidence et l'école, exprimé dans le plan et dans la structure de béton :

- structure de type colonne, poutres, planchers se prolongeant en de courts porte-à-faux dans lesquels s'insèrent le mur-rideau ou des pans de murs de pierre des champs;
- porte-à-faux des planchers dessinant les façades rectilignes (à l'exception de celles de la chapelle et de la piscine côté cour);
- affirmation de la grille orthogonale de la façade, porteuse du volume de la résidence des Soeurs qui semble flotter au-dessus de l'ensemble, impression affaiblie par l'ajout d'un étage de l'école et de l'agrandissement du gymnase présentant un volume beaucoup plus imposant en 1980.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

Les façades de l'hôpital ondoyantes et largement vitrées:

- soulignées par des lignes continues des minces porte-à-faux débordants des dalles de toit et de plancher qui filent horizontalement;
- scandées par le rythme vertical régulier des meneaux verticaux protubérants du mur-rideau interrompu par des murs de pierre et de larges panneaux colorés situés dans le même plan ou en retrait;
- enveloppées d'un mur-rideau linéaire ou en accordéon composé d'un cadre métallique à division tripartite dans lequel s'insèrent des vitrages clairs ou translucides et des panneaux opaques et colorés de taille variable (imposte vitrée, fenêtre coulissante ou fixe, allège) selon l'usage des pièces.

L'articulation particulière des volumes de l'hôpital et de la barre résidentielle, cette dernière semblant glisser sur l'autre plutôt que de s'emboîter, un effet accentué par la présence d'un blason longeant le premier étage de chambres

Les façades rectilignes de l'école et de la résidence des Soeurs similaires à celles de l'hôpital, à l'exception de celles de la chapelle et de la piscine où dalles et colonnes de béton sont apparentes et de celles des façades latérales aveugles de la résidence.

VALEUR ARCHITECTURALE (6/7)



L'accès à l'école primaire Marie-Clarac (HMC1) et le gymnase, photo 2022.



Cour intérieure du Complexe Marie-Clarac, photo 2020. Source :EVOQ Strategies, 2021.

Intérieur de la chapelle (CH), photo 2022.

La valeur architecturale du site repose sur :

Le traitement architectural différencié des agrandissements au projet d'origine (gymnase, entrée principale de l'école, dernier étage de l'école), traitement harmonisé par l'expression distincte des volumes ajoutés et la reprise des matériaux existants dans des systèmes constructifs différents.

La réinterprétation du bâti conventuel traditionnel centré sur le cloître pour articuler les grandes fonctions d'usage (à l'instar, notamment, du couvent Saint-Albert-le-Grand dessiné par Yves Bélanger pour les Dominicains), où Cantin, avec une plus grande liberté, superpose le lieu de culte et la résidence des Soeurs et circonscrit la petite cour (que partagent les Soeurs avec l'ensemble des usagers du complexe) par des murs vitrés délimitant des espaces de circulation et de services.



ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

Le volume prépondérant du gymnase et des salles multifonctionnelles en bordure de la rue Marie-Clarac, recouvert de panneaux de béton clair et ponctué de fenêtres horizontales;

Le traitement du 3^e étage de l'école similaire à celui du gymnase et différencié des étages inférieurs au regard des alignements des fenêtres en bandeau et de l'insertion de pierre des champs.

Le petit volume de l'entrée principale avec son portique en saillie et le jeu de panneaux carrés jaunes et rouges.

L'articulation du complexe autour d'une cour intérieure bordée d'équipements collectifs (piscine, cafétéria, chapelle, vestiaires et gymnase).

L'adaptation du système constructif à la hauteur du volume occupé par la chapelle.

L'intégration de vitraux aux façades de la chapelle.

VALEUR ARCHITECTURALE (7/7)



Vue de la parcelle de l'école secondaire entre 1947 et 1949, avec les deux maisons de villégiatures avant leur relocalisation probable.
Source : Archives de la Ville de Montréal, annoté par EVOQ Stratégies, 2021.



Pavillon latéral gauche de l'école secondaire Marie-Clarac, photo 2022.



Pavillon central et pavillon latéral droit de l'école secondaire Marie-Clarac, photo 2022.

La valeur architecturale du site repose sur :

Campus Claudette MacKay-Lassonde : L'École Marie-Clarac secondaire

Le regroupement de bâtiments de différentes époques issu d'une logique évolutive et de stratégies architecturales adaptées à différents usages du site à travers le temps :

- la conservation et la réadaptation d'anciennes maisons de villégiature en résidences et la construction d'un pavillon central pour la communauté religieuse de la Corporation de l'Oeuvre des Saints-Apôtres (1959);
- la transformation en hôpital psychiatrique (1978);
- la réadaptation depuis 2001 de l'ancien hôpital psychiatrique en école secondaire par les Sœurs de Charité de Sainte-Marie;
- l'agrandissement par la construction d'un gymnase par les Sœurs de Charité de Sainte-Marie (2006).



ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

L'assemblage de pavillons contigus d'époques distinctes réutilisant le bâti existant et le complétant par de nouvelles constructions.

L'implantation linéaire des composantes, de part et d'autres du pavillon central, maintenant un alignement clair, en retrait du boulevard Gouin et des berges.

La composition symétrique et la prédominance du pavillon central qui renforce l'unification de l'ensemble.

L'uniformité de l'ensemble, assurée par les hauteurs des composantes ne dépassant pas celle du pavillon principal, prédominant, et par le revêtement homogène des façades.

La conservation d'une ancienne maison de villégiature du 19^e siècle qui bien que grandement transformée a maintenu ses principales caractéristiques architecturales (implantation, gabarit, baies en saillies, jeux de toiture à versants, tourelles (pavillon ouest), revêtement de brique rouge et la reconstruction d'une deuxième maison de la même époque (volume et matériaux) qui contribue à l'harmonisation et à lecture distinctive de l'ensemble.

Vue de la parcelle de l'École Marie-Clarac secondaire identifiant ses différentes ailes.
Source : EVOQ Stratégies, 2021.

VALEUR URBAINE ET PAYSAGÈRE (1/3)

La valeur paysagère et urbaine du site repose sur :

Valeur urbaine

La présence du campus sur le boulevard Gouin, ancien tracé fondateur, qui enrichit ses dimensions historiques, urbaines et paysagères.

La contribution du campus au tissu urbain déstructuré adjacent au boulevard Henri-Bourassa.

Le campus comme repère urbain au regard de son envergure, son implantation, son architecture singulière et son environnement végétalisé.

Valeur paysagère

Campus Marie-Clarac

L'ample couverture végétale du campus, parties nord et sud, renforçant les qualités paysagères du boulevard Gouin et des abords de la rivière des Prairies et contribuant à l'appréciation de ce tronçon du tracé fondateur et du parcours riverain tout en offrant une des rares pauses dans la trame urbaine dense du secteur.

La contribution de l'aménagement végétalisé de la cour de l'école primaire, un rare îlot de verdure le long du grand axe routier qu'est le boulevard Henri-Bourassa.



Vue de l'hôpital Marie-Clarac (HMC) sur l'avenue des Laurentides, photo 2022.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

Le gabarit du campus résultant du regroupement de plusieurs lots contrastant avec la trame urbaine du secteur.

Le tracé courbe du boulevard Gouin, offrant des points de vue diversifiés sur le campus.

La qualité architecturale du Complexe Marie-Clarac, qui enrichit visuellement le parcours le long du boulevard Gouin.

La hauteur des édifices du Complexe qui s'intègrent au tissu résidentiel.



Vue de l'école primaire Marie-Clarac (EMC1) de l'avenue des Laurentides, photo 2022.

VALEUR PAYSAGÈRE ET URBAINE (2/3)



Cour intérieure Complexe Marie-Clarac,
photo 2022.

Accès école primaire Marie-Clarac (EMC1),
vue de l'avenue Mère-Anselme, photo 2022.



ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

La valeur paysagère et urbaine du site repose sur :

la participation de la végétation au bien-être et aux usagers.

La relation étroite entre le parti architectural et les aménagements.

La diversité des aménagements paysagers sur l'ensemble du campus offrant des environnements variés et stimulants.

La topographie accentuée du site vers la rivière, mise à profit dans l'architecture et l'aménagement.

Complexe Marie-Clarac

La couverture végétale, qui s'étend sur l'ensemble du site, aux abords et au cœur de celui-ci, incluant une diversité d'aménagements répondant à des usages spécifiques et en étroite relation avec l'architecture.

La concentration des bâtiments au centre de l'îlot dégageant des espaces arborés.

Le vaste aménagement en partie sur la toiture des constructions souterraines, au cœur du complexe, le long de l'avenue des Laurentides et jusqu'au boulevard Gouin.

L'aménagement libre de constructions dans lequel se dresse l'aile de l'hôpital.

Le petit jardin sobrement aménagé, ceinturé par la résidence des Sœurs, la chapelle et l'école primaire.

La cour d'école végétalisée protégée de l'environnement urbain bordant le boulevard Henri-Bourassa.



Clôture végétalisée et cour de l'école primaire Marie-Clarac, photo 2022.

VALEUR PAYSAGÈRE ET URBAINE (3/3)



L'école secondaire Marie-Clarac,
vue boulevard Gouin Est, photo 2022.

La valeur paysagère et urbaine du site repose sur :

Campus MacKay-Lassonde : L'École Marie-Clarac secondaire

L'emplacement du site en bordure du tracé sinueux du boulevard Gouin et de la rivière des prairies, de laquelle il est séparé seulement par une voie cyclable.

La couverture végétale généreuse qui s'étend sur l'ensemble du site de l'école secondaire, dans laquelle sont posés les pavillons, de même que les aménagements paysagers répondant aux usages et à l'architecture de chaque pavillon.

L'aménagement de la cour d'école tirant profit des attributs naturels du site.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

L'alignement d'arbres en bordure du boulevard Gouin et l'implantation de l'école en retrait.

L'aménagement de la cour d'école en terrasse respectant la topographie escarpée du site, agrémentée d'arbres matures, ouverte sur la rivière et renforçant le caractère particulier de ses abords.

Le lien visuel avec le parc voisin Eusèbe-Ménard.

Les vues du site vers le paysage bucolique de la rivière des Prairies.



Cour arrière de l'école secondaire vers la rivière des Prairies, photo 2022.



DÉMARCHE

Cet énoncé répond à une demande faite par l'arrondissement de Montréal-Nord à la Division du Patrimoine, de Service de l'urbanisme et de la Mobilité pour l'évaluation de l'intérêt patrimonial de ce site en collaboration avec l'arrondissement.

Il se base sur la consultation d'études ainsi que sur une série d'observations et de constats découlant d'une visite du site et d'une réunion des membres du groupe de travail le 17 juin 2022.

RÉFÉRENCES

EVOQ (2021) *Étude d'intérêt patrimonial du Campus Marie-Clarac*. Montréal, 77 p.

PIGEON, Marjorie (2004) *École Marie-Clarac. Une école qui se raconte*. Montréal, 94 p.

GOULET, Denis (2015) *L'hôpital Marie-Clarac 1965-2015. 50 ans d'histoire d'une institution avant-gardiste*, 97 p.

Source des photographies non attribuées : Ville de Montréal, juin 2022

GROUPE DE TRAVAIL

Sr Jacinthe Caron, Directrice générale, École Marie-Clarac

Serge Constantineau, Coordonnateur du Service de l'équipement et de l'entretien des immeubles, École Marie-Clarac

Sr Martine Côté, Directrice générale, Hôpital Marie-Clarac

Sophie Girouard, Comité exécutif de l'association des parents de l'école Marie-Clarac

Anick Laforest, Conseillère en aménagement, arrondissement Montréal-Nord, Ville de Montréal

Pierre Pellerin, Directeur des services techniques, Hôpital Marie-Clarac

Francine Vanlaethem, Professeure Émérite, Université du Québec à Montréal

RÉDACTION

Julie Boivin, Architecte, Division du patrimoine, Ville de Montréal

Eva-Eleonora Furdui Incze, Agente de recherche, Division du patrimoine, Ville de Montréal